Comptes administratifs 2018

Dépenses de fonctionnement : 3 317 007 €

La moitié des dépenses de fonctionnement concerne la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et les sports. Les charges de structure (administration générale, entretien du patrimoine, frais financiers) représentent 36 %. Elles ont diminué de 10% entre 2017 et 2018.

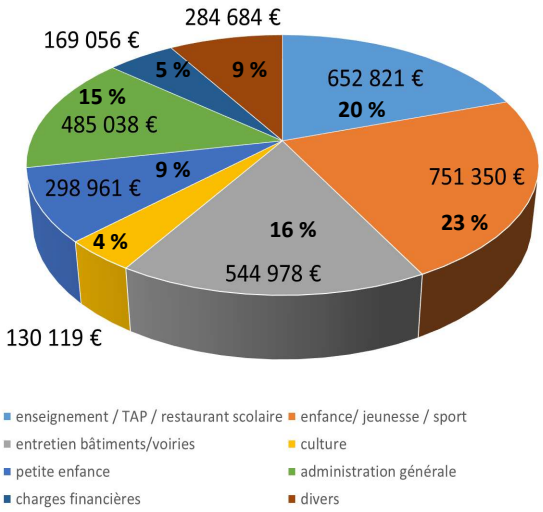

Dépenses d'investissement : 1 997 707 €

Les principaux travaux réalisés en 2018 concernent la fin de la rue de Lann Floren (290 000 €), la rue du Couvent (200 000 €), les réseaux (195 000 €), la plateforme de collecte des déchets verts (110 000 €), la rue Saint-Symphorien et le parvis de la mairie (110 000 €), le début de la rénovation de la gare (70 000 €). L'équipement des services a représenté près de 100 000 € en matériel, véhicule, mobilier. Les études relatives à la révision du PLU et au secteur de l'îlot Poste ont représenté 39 000 €.

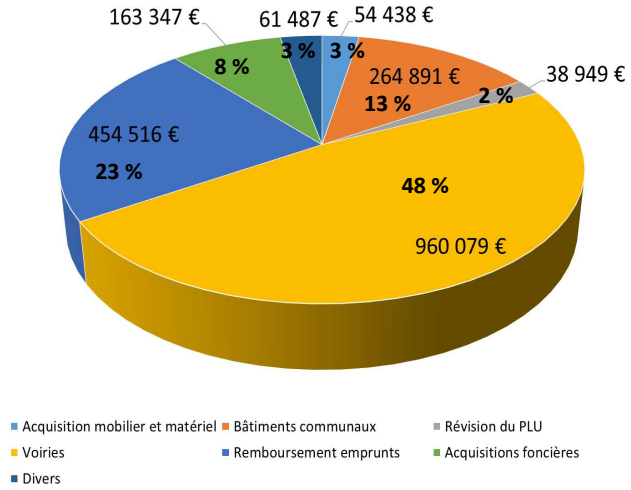

Résultats 2018 :

Le résultat 2018 s'établit à 348 835 € (contre 307 902 € en 2017). Ce résultat s'obtient grâce à l'autofinancement dégagé et à la programmation échelonnée des travaux sur plusieurs années, notamment la réhabilitation de l'ancienne gare et la déviation pour les poids-lourds route de Lauzach et rue des Farfadets.

Recettes de fonctionnement : 4 275 433 €

Ces recettes ont progressé de 6 % par rapport à 2017. Les recettes fiscales représentent 48 % du total.
La capacité d'autofinancement brute (recettes – dépenses réelles de fonctionnement) progresse de près de 161 000 €, passant de 796 577 € à 958 426 €.

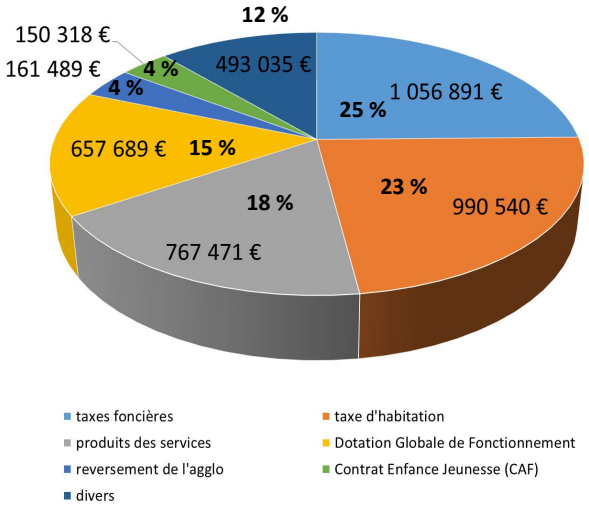

Recettes d'investissement : 1 660 416 €

Un emprunt de 500 000 € a été réalisé pour le financement des différents projets.

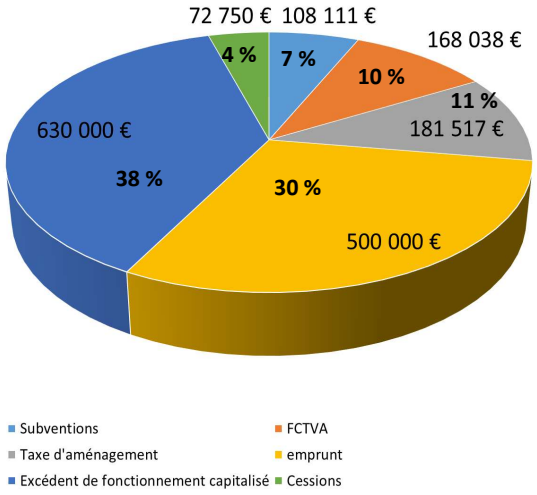

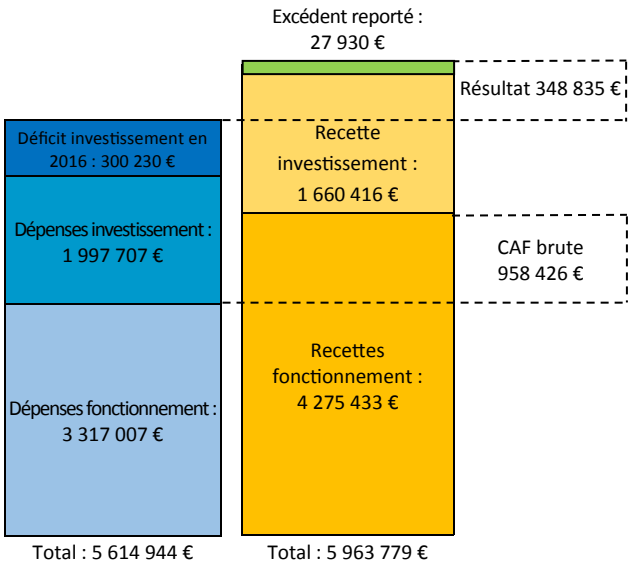

Bloc-notes

Les jeudis du tri

Chaque année, le centre de tri de déchets recyclables VENESYS accueille plus de 1000 scolaires et rassemble près de 120 personnes aux portes ouvertes organisées en novembre, pendant la Semaine européenne de la réduction des déchets.
Pour sensibiliser un public plus large, le syndicat propose désormais des visites mensuelles **un jeudi par mois de 17h30 à 18h30**.
Par groupe de 20 personnes, vous serez guidés par une animatrice du SYSEM. Elle répondra à toutes vos questions et vous expliquera comment sont valorisés les déchets recyclables que vous triez au quotidien, afin de vous donner un nouveau regard sur votre geste de tri.
Les rencontres sont programmées : jeudi 11 avril, jeudi 16 mai et jeudi 20 juin.
Infos pratiques :
- Visites ouvertes aux adultes et enfants (de + de 8 ans)
- Visites sur rendez-vous
- Coordonnées : 17 rue Stanislas Dupuy de Lôme – ZI du Prat – 56000 VANNES (derrière le centre de tri postal)

Le centre de tri accueille également des groupes (associations, collectivités, entreprises…) sur rendez-vous. Plus d'informations auprès d'Emilie DAVID, animatrice au 02 97 42 66 75 ou e.david@sysem.fr - www.sysem.fr

Pedibus

Les p'tites pattes de Surzur proposent d'accompagner vos enfants sur le chemin de l'école. Le rendez-vous est fixé à 8h15, impasse voie romaine.

Informations au 06 15 75 18 25.

Sport

Résultats kung fu

Une pluie de médailles ce 24 février, au championnat de Bretagne de kung fu FFKDA à Ploeren. Au total, 10 médailles d'or, 5 médailles d'argent et 2 médailles de bronze, toutes techniques et tous âges confondus.

Centre équestre du Petit Bois

Le centre équestre du Petit Bois a reçu le Label d'activité Cheval Club de France et le Label d'activité Poney Club de France, décernés par la Fédération Française d'Équitation. Ces labels mettent en avant les **qualités des prestations** proposées au sein de la structure. **Félicitations !**

Conseil municipal

Extrait des délibérations du conseil municipal du 11 mars 2019

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- émet un avis favorable sur la modification n°4 du PLU de la commune de Sarzeau
- fixe les tarifs pour les camps 2019, pour l'accueil de loisirs et les activités jeunesse intercommunales
- habilite le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Morbihan à souscrire, pour le compte de notre collectivité, des contrats d'assurance auprès d'une entreprise d'assurance agréée
- décide de maintenir les taux d'imposition 2018
- adopte le budget supplémentaire 2019 du budget principal de la commune et du budget annexe du service funéraire
- émet un avis favorable à l'acquisition par la commune de la parcelle cadastrée WH n°105, d'une superficie de 9 m², située place de l'Église, au prix de 1 € symbolique

Avertissement aux lecteurs : Tout citoyen peut consulter en mairie et sur le site internet de la commune (www.surzur.fr), l'intégralité des comptes rendus. En effet, ce qui apparaît dans le bulletin n'est qu'un résumé.

Expression libre

Ensemble pour les Surzurois

Le temps passe et les années filent… Quand une nouvelle année commence on espère toujours qu'elle sera meilleure que celle qui vient de s'écouler. **2018 s'est finie** avec la crise des gilets jaunes et 2019 a commencé avec le « Grand Débat National », permettant à toutes et tous de débattre de questions essentielles pour les Français.
L'action politique est souvent remise en cause, avec démagogie pour certains, mais parfois en constatant que les actes ne correspondent pas aux discours de campagne. Force est de constater à mi-mars, fin des réunions publiques du G .D.N, que malgré le peu de confiance des Français vis à vis de notre gouvernement pour répondre à leurs attentes, il nous a été possible de nous exprimer sur celles-ci et de les faire remonter au plus haut sommet de l'État.
Si ceci a été possible au niveau national pourquoi ne pas faire de même au niveau de notre commune, un « débat communal » permettant aux Surzurois de s'exprimer sur leurs doléances et attentes futures ?
A méditer….
A.PERIN, J.HENRY, P.CAILLEAU, G.LACROIX, J.P LE BIHAN, E.MAHE Courriel : contact@ensemblepourlessurzurois.fr